

Compte-rendu de la réunion des référents de proximité
Etablissement EDLI
15 juillet 2026

Début de réunion : 9h30

Référents de Proximité :

ésent

ésent

isent

osent

Direction :

Relations Sociales :

1. Points d'information du Chef d'établissement

- Sujets d'actualité

ait un point sur les sujets d'actualité suivants :

🚩 **Nouvel accord RPS**

Un nouvel accord RPS a été signé et entrera en vigueur le 1er octobre prochain.

Les principaux axes de l'accord

- Repérer au plus tôt les situations à risque et agir rapidement
- Simplifier les démarches
- Apporter un soutien renforcé aux équipes qui en ont le plus besoin
- Garantir la continuité et l'efficacité des actions engagées ;
- Renforcer les moyens et les ressources mis à la disposition des leaders pour accompagner leurs équipes au quotidien.

Ce qui change avec le nouvel accord

- Un questionnaire unique sera réalisé tous les deux ans :
 - ✓ Lorsque les résultats ne mettent pas en évidence de difficulté particulière, des rendez-vous de prévention permettront aux leaders et à leurs équipes d'échanger sur les principaux facteurs abordés dans le questionnaire.
 - ✓ Lorsque des situations nécessitent une attention particulière, un accompagnement renforcé sera mis en place à travers des ateliers participatifs et un comité de pilotage dédié. Les actions décidées dans le cadre de ces échanges seront intégrées au DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) et feront l'objet d'un suivi régulier auprès des CSSCT (commissions santé, sécurité et conditions de travail).
- Les formations destinées aux Cast Members et aux managers accorderont davantage de place aux cas pratiques et aux mises en situation.

- Le dispositif d'accompagnement des situations individuelles restera en place avec une prise en charge adaptée aux besoins de chaque situation et un suivi renforcé par les HRBP (interlocuteurs RH) et notre pôle Santé.

✚ Nouvelle campagne de préinscription en crèche 2026

Dans le cadre de son engagement en faveur de la parentalité, DLP et les Petits Chaperons Rouges proposent une nouvelle période de préinscription pour une entrée en crèche à compter de Septembre 2026 mais aussi pour le début 2027.
Demande à effectuer jusqu'au 31 août 2026.

✚ Nouvelle boutique Jessica

Ouverture deuxième point de vente boutique Jessica tous les mardis et jeudis, de 11h à 15h, du 16 juin au 16 juillet 2026 près du bâtiment Dreams.

✚ Nouvelle grille de salaires minimas

Compte tenu de la revalorisation du SMIC au 1er juin 2026, ci-dessous la nouvelle grille de salaires minimas applicable également au 1er juin 2026 :

		01/04/2026	01/06/2026
Statuts	Coeff.	Minima conventionnels	Minima conventionnels
		1 823,03 €	1 867,02 €
NCA	150	1 855,00 €	1 885,69 €
	175	1 882,13 €	1 890,00 €
	181	1 900,08 €	1 900,08 €
	187	1 920,00 €	1 920,00 €
	200	1 955,00 €	1 955,00 €
	215	1 985,00 €	1 985,00 €
AMN	220	2 030,00 €	2 030,00 €
	225	2 235,00 €	2 235,00 €
	250	2 260,00 €	2 260,00 €
AMA	260	2 535,00 €	2 535,00 €
	280	2 690,00 €	2 690,00 €
	300	2 819,44 €	2 819,44 €
	300	2 819,44 €	2 819,44 €
	360	3 101,85 €	3 101,85 €
	0	3 291,67 €	3 291,67 €
	430	3 759,26 €	3 759,26 €
	520	4 699,07 €	4 699,07 €

- ✚ Un nouveau droit pour les Cast Members avec le congé supplémentaire de naissance

À compter du 1er juillet 2026, conformément aux dispositions prévues par le législateur, les Cast Members éligibles pourront bénéficier d'un congé supplémentaire de naissance d'une durée d'un ou deux mois, en complément du congé de maternité, de paternité et d'accueil de l'enfant ou d'adoption. Pour en bénéficier, ils devront avoir pris l'intégralité de leur congé légal. Ils devront informer leur responsable hiérarchique au moins un mois avant le début du congé (ou 15 jours si celui-ci est pris immédiatement à la suite du congé légal). Jusqu'au 22 juillet 2026, la demande s'effectue dans D Tools HR, rubrique « Congés ». À compter du 22 juillet 2026, un formulaire dédié sera disponible dans D Tools HR pour effectuer la demande.

✚ Conversion CDD - CDI

Les Cast Members en CDD qui souhaitent poursuivre leur aventure à Disneyland Paris peuvent participer à la 2^e phase de la campagne de conversion CDD-CDI, ouverte du 8 juillet au 5 août 2026. Cette phase concerne les Cast Members arrivés entre le 1er et le 28 juin 2026 et dont le contrat se termine au plus tard le 1er novembre 2026. Les Cast Members concernés sont invités à échanger avec leur leader afin de lui faire part de leur souhait de poursuivre leur parcours au sein de l'entreprise. Les conversions en CDI seront étudiées en fonction des postes disponibles.

Il a été constaté le fait que de nombreux leaders ne sont pas suffisamment au courant et de fait, informent mal les salariés.

Il est indiqué qu'il y a encore quelques fin de missions dans les prochaines semaines et mois et avec la fin du projet Air, il y aura quelques fins de missions supplémentaires, mais le gros volume de départ est passé. Il ajoute qu'il y a des possibilités chez D&D, ce qui vaut la peine de sensibiliser nos équipes.

○ Point sur les effectifs

Voici les dernières données relatives aux effectifs au 30 juin 2026:

Sur un total de 278 cast members sur l'établissement EDLI, il y a :

- en CDI : 94 femmes et 124 hommes
- en CDD : 20 femmes et 40 hommes
- Dont 7 alternants

	30/06/2026	30/06/2026	30/06/2026	30/06/2026	
	CDD	CDD	CDI	CDI	Grand Total
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	
	16	35	93	122	266
AMA		1		1	2
AMN	4	4			8
			1	1	2
TOTAL	20	40	94	124	278

Il a été indiqué qu'un alternant proposait de faire un partenariat avec son école. Le sujet est en cours.

2. Echanges sur les réclamations remontées par les Référents de proximité en application de l'accord CSE :

- o Divers (compte pénibilité)

Les Référents de proximité indiquent qu'un autre salarié n'a pas été créditée de ses points pénibilité sur son compte C2P. Ils demandent que des investigations soient réalisées en interne pour rechercher toutes les personnes lésées par la même omission.

[redacted] pond que les RH sont toujours sur le sujet et que le point relevé sur les salaires en T&A a été ajouté.

Les Référents de proximité ont demandé si la fusion de l'établissement EDLI avec FOS était confirmée et quel en était l'impact.

[redacted] pelle que ce point n'est pas encore décidé et qu'il s'agit d'un sujet global entreprise, qui sera discuté avec les organisations syndicales au moment des élections professionnelle.

Fin de réunion 10h30

Prochaine réunion le **mercredi 30 septembre 2026 à 09h30.**

Les Référents de proximité ont **vendredi 11 aout 2026** pour envoyer les situations non résolues avec le management et qu'ils souhaitent traiter en réunion.

[redacted]
Chef d'établissement
FD